



HAL
open science

Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ?

Frédéric Bally

► **To cite this version:**

Frédéric Bally. Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ?. Vertigo, 2018, Hors-série 29, 10.4000/vertigo.19018 . hal-03141790

HAL Id: hal-03141790

<https://hal.science/hal-03141790>

Submitted on 15 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ?

Bally Frédéric : Doctorant en sociologie, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales, Université de Savoie Mont-Blanc, courriel : bally.frederic@gmail.com

Résumé : Pris dans des problématiques de développement durable, de lutte contre le changement climatique, d'aménagement pour le bien-être des habitants, certaines villes sont aujourd'hui des lieux propices pour le redéveloppement de la nature. Le territoire de Lyon, particulièrement engagé dans ces thématiques, s'appuie sur une diversité d'initiatives citoyennes, qui ramènent la nature au centre de la ville, par des pratiques de compostages, mais aussi de jardinage collectif. Cet article présente les résultats d'une étude portant sur ces initiatives et la manière dont elles impactent le territoire urbain, grâce à la nature. Ce terrain est l'occasion de qualifier la notion de capital environnemental, et notamment la manière dont il est produit sur ce territoire.

Mots-clés : sociologie, nature, initiatives citoyennes, capital environnemental, contexte urbain

Abstract: Fighting at their level against climate change, and managing their space for the well-being of residents, cities are places where nature makes a come back, in a background of sustainability. The territory of Lyon is strongly engaged in these problematic and acts with a few citizens' initiatives to places nature in the center of the city by practices like composting and collective gardening. This text presents the results of a study focused on these initiatives and the impacts they have at a local scale. This context is an occasion to show how associations, gardeners and collectivity produce different forms of environmental capital on the territory of Lyon.

Keywords : sociology, nature, citizens initiatives, environmental capital, urban contexte

Introduction

Ces dernières années sont marquées par l'émergence de crises touchant différents pans de la société : économiques, sociales, mais aussi environnementales. Si les solutions paraissaient autrefois globales pour agir sur toutes les sociétés, elles passent aujourd'hui prioritairement par le local, pour agir ensuite sur le global. Les villes deviennent ainsi le théâtre privilégié d'actions, locales, individuelles, collectives, désirant impulser un changement de société, permettant de résoudre, en partie, ces crises.

L'émergence de la notion de développement durable, malgré les critiques qu'on peut lui adresser notamment en termes d'objectif de croissance (Bucllet, 2011), a permis de porter l'objet environnement sur les agendas des politiques locales et globales (Béal et al., 2011), et dans les consciences de tout un chacun: cet objet est même devenu un impératif pour l'action urbaine métropolitaine (Gauthier, 2009). On observe ainsi la montée de tout un ensemble de valeurs environnementalistes dans l'économie postindustrielle, et des investissements croissants d'acteurs divers au nom de ces valeurs. Cet article vise à réfléchir à la production d'un capital environnemental par des acteurs citoyens et les municipalités sur le territoire Lyonnais. Nous entendons par capital environnemental à la fois les investissements réalisés (socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques...) dans l'environnement par ces acteurs (Gagnon et al., 2008), selon leurs représentations et valeurs, et comme ressources environnementales (Costanza et al., 1997) produites au nom de ces perceptions, autrement dit des ressources socialement construites. Ce capital environnemental produit, doit être accessible à tous : tout habitant, passant, doit pouvoir en profiter.

Terrain d'une thèse en cours et de notre recherche, la Métropole de Lyon apparaît comme un territoire particulièrement fertile en matière d'investissement en capital environnemental. Nous faisons l'hypothèse que les initiatives citoyennes environnementales, ainsi que les Municipalités lyonnaises, coproduisent un capital environnemental sur le territoire. Ces initiatives citoyennes se développent principalement en milieu urbain, avec un mouvement de retour de la nature : nous avons donc principalement mis la focale sur le contexte urbain.

Après une courte revue de littérature, nous développerons le concept d'initiatives citoyennes environnementales, au travers de notre terrain de recherche. Ensuite, nous décrirons la manière dont les initiatives citoyennes et la ville produisent, par leurs actions un capital environnemental, pour finalement questionner la coproduction de ce capital sur le territoire, mais aussi les tensions existantes entre ces acteurs.

Les initiatives citoyennes et le capital environnemental dans la littérature

Les initiatives citoyennes environnementales paraissent être le point d'entrée idéal pour voir la manière dont est produit un capital environnemental sur le territoire, en raison de leur fort développement et de leurs objectifs (Bally, 2017). Nous entendons par initiatives citoyennes des mouvements, partant de la société civile, *bottom-up*, qui inventent sur le territoire des solutions pour incarner l'écologie, le développement durable – à tout le moins ils traduisent cette notion de développement durable dans laquelle ils ne se retrouvent pas forcément (Raymond et al., 2011) - au quotidien. Ces groupements sont le plus souvent associatifs, mais peuvent

être également parfois informels. Ils sont régis par une volonté commune de remettre les préoccupations environnementales au centre de l'urbain, et de rendre accessibles les solutions pour construire le monde de demain (Bally, 2017). Ces différentes initiatives citoyennes se rapprochent de ce que N. Blanc appelle des communautés environnementales, soit des habitants transformant leur environnement immédiat au cours d'un processus dynamique de construction d'un collectif (Dris, 2012). L'habitant interagit avec la nature et lui donne du sens, le tout dans des systèmes d'interactions non figés et fluctuants (Blanc, 2012). Pour ce texte, nous retenons comme initiatives citoyennes principalement les jardins collectifs, dont les jardins partagés ainsi que des initiatives installant des bacs de compostage.

Si les jardins ouvriers et familiaux ont été étudiés assez largement sous l'angle historique et sociologique (Cabedoce et Pierson, 1996) (Guyon, 2008) les jardins partagés et les initiatives citoyennes environnementales en général, font encore aujourd'hui, l'objet de peu de recherches en sciences sociales. Les travaux de Den Hartigh Cyrielle (Hartigh, 2013) montrent par exemple le fonctionnement, l'histoire et l'expérimentation de ces jardins en France, tandis que S. Baudry y voit un lieu de socialisation, mais aussi de contestation, de désobéissance civile (Baudry, 2012). Ces jardins partagés sont encore peu abordés sous l'angle de la sociologie : K.E Demailly (2011) montre par exemple la manière dont ces jardins deviennent des territoires d'entre soi, avec de profondes inégalités de représentations des classes sociales dans ces lieux. La littérature scientifique américaine est un peu plus ancienne, et nourrie, sur le sujet (Flachs, 2010 ; Hynes, 1996 ; Caggiano, 2010), prenant essentiellement l'axe nourricier de ces jardins et leur impact sur les territoires urbains, mais aussi les relations sociales en ces lieux (Firth et al., 2011 ; Kingsley et Townsend, 2006).

Au sein de ces différents milieux d'étude, la sociologie, l'économie ou encore la géographie se sont très peu intéressées aux mouvements citoyens liés au développement durable, qui tentent de changer la configuration du milieu urbain aujourd'hui. On peut ici citer le travail de J. Roig sur les Incroyables Comestibles (Roig, 2015), celui de Y. Rumpala sur la production entre pairs (Rumpala, 2013) ou encore celui de C. Devaux sur l'habitat participatif (Devaux, 2015). Ces quelques approches, bien que complètes, restent encore parcellaires par rapport au fourmillement associatif urbain, aux pratiques environnementales citoyennes qui émergent, à étudier sous l'angle d'une réappropriation de la construction urbaine par les habitants.

La notion de capital environnemental telle qu'on l'entend a été inspirée des travaux de P. Bourdieu et initiée par le groupe de recherche à l'occasion du colloque Capital Environnemental : représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales¹. Cette notion de capital environnemental a été largement peu utilisée (Gagnon et al., 2008), et se rapproche du capital naturel, et peut également être définie comme l'ensemble des services fournis par les écosystèmes (MEA, 2005), c'est-à-dire des bénéfices tirés par les humains des écosystèmes. Le capital environnemental peut être interprété comme étant constitué de trois composantes : ressources renouvelables, ressources non renouvelables et services fournis par les écosystèmes (Berkes et Folke, 1994; Chiesura et de Groot, 2003; Gagnon et al., 2008). Ces services ont par ailleurs été définis dans un rapport du Millenium Ecosystem Assessment – approvisionnement, régulation, culturels et soutien. Une notion qui prendra son envol à partir de ce rapport, allant au-delà de la sphère scientifique (Maris, 2014). Si les notions de capital économique, social, culturel ont permis d'éclairer le parcours des individus en sociologie (Paugam, 2010), cette notion de capital environnemental doit permettre de mettre en exergue les pratiques, les productions citoyennes et institutionnelles, environnementales sur le territoire urbain.

Méthodologie de l'étude

Afin d'approcher ces initiatives citoyennes environnementales et leurs actions, nous avons pris le parti d'une méthodologie purement qualitative. Nous avons ainsi mené 27 entretiens auprès de participants de diverses initiatives citoyennes : certains sont salariés d'associations, d'autres sont purement bénévoles, tous ont une participation active dans ces groupements. Le tableau 1 montre les statuts et appartenances des différents enquêtés. Les entretiens ont été menés de manière semi-directive, afin d'aborder notamment les raisons de l'action, les impacts perçus de l'action, et les relations avec les institutions locales. Nous avons interrogé plusieurs associations différentes, toutes mettant en œuvre des actions pour remettre la nature au centre de la ville. Associations mettant en place des composteurs, collectifs décorant la ville avec des fleurs et de la mousse végétale et associations gestionnaires de jardins partagés.

Tableau 1. Panorama des entretiens réalisés.

Répondant	Date d'entretien	Appartenance
Salarié association	Mars 2015	Compostiers
Répondant association	Mars 2015	Les Incroyables Comestibles Lyon
Répondante association	Mars 2015	Compostiers
Salariée association (service civique)	Avril 2015 & mars 2017	Brin d'Guill
Répondant association	Juin 2015	Aremacs

¹ Organisé par le laboratoire GEOLAB, de l'université de Limoges, [en ligne] URL : <https://www.unilim.fr/events/event/capital-environnemental-representations-pratiques-dominations-appropriations-spatiales/>

Élu (responsable Développement durable)	Novembre 2015	Grand Lyon
Répondant association	Novembre 2015	Alternatiba
Répondante association	Décembre 2015	Jardin Croix Rousse
Répondante association	Décembre 2015	Jardin Gerland
Répondante association	Décembre 2015	Jardin Mermoz
Répondant association	Janvier 2016	Anciela
Répondante association	Janvier 2016	Jardin Monluc
Répondante association	Janvier 2016	Jardin de la Doua
Salarié association (service civique)	Mars 2016	Marmitte Urbaine & jardin Villeurbanne
Répondant association	Mars 2016	Ondine
Répondante association	Mars 2016	Jardin Graines de Lait
Salariée association	Mars 2016	Frapna (Lyon)
Répondant association	Mars 2016	Marmitte Urbaine & Jardin Villeurbanne
Répondante collectif	Février 2016	Guerilla Gardening
Répondant association	Février 2016	Eisenia & Jardin Croix Rousse
Répondant association	Juillet 2016	Jardin Mermoz
Répondante association	Juillet 2016	Jardin Pré-Santy
Répondant association	Novembre 2016	Jardin Croix Rousse
Répondant association	Février 2017	Jardin des Silybes
Répondante association	Mars 2017	Les petits brins Urbains
Répondante association	Mars 2017	Jardin Quai Rambaud
Salariée	Mai 2017	Ville de Lyon (gestion des initiatives sur les espaces verts)

L'observation a joué un rôle particulièrement important pour se saisir des actions liées au jardinage : personnes présentes sur les jardins, interactions, événements divers avec participation du public, horaires d'occupation. Enfin, l'étude documentaire était incontournable, notamment les conventions établies entre ville et jardins, entre ville et associations, chartes de diverses associations et sites internet.

Présentation du terrain

Notre terrain de recherche est basé sur le territoire de la Métropole de Lyon, en raison du fort dynamisme constaté en termes d'actions pour le développement durable, à la fois par les municipalités, les citoyens et les habitants. De même, le territoire de la Métropole bénéficie d'une situation privilégiée avec 45% d'espaces naturels et paysagers, et la présence d'une agriculture urbaine à forte proximité. La ville est également traversée par deux cours d'eau, la Saône et le Rhône, qui délimitent son hypercentre, permettant un aménagement du territoire basé autour de deux « trames bleues » et vertes. Ces dernières années, la politique de la Métropole a, semble-t-il, été fortement marquée par le développement durable, et notamment l'aménagement du territoire, comme en témoignent les restructurations des berges du Rhône et le quartier émergent de Confluence², consacré en écoquartier (Blanchard et Debizet, 2015).

Pour nous saisir de la formation d'un capital environnemental sur ce territoire, nous nous sommes intéressés à la fois aux actions de la ville en matière de développement durable – plus précisément en matière d'aménagement de la nature en ville – et aux actions citoyennes – les associations. Nous allons ici mettre la focale en particulier sur quatre associations, les Compostiers, Incroyables Comestibles et deux associations gestionnaires de jardins partagés.

Les Compostiers est une association née en 2009, et qui installe des composteurs sur tout le territoire urbain permettant de composter de manière naturelle les biodéchets. Ces composteurs sont fabriqués en matériaux recyclés, et doivent être accessibles autant aux professionnels (restaurateurs) qu'aux habitants. Trois types de composteurs sont installés : ceux accessibles à tous, avec des horaires d'ouvertures liés à la présence des bénévoles, ceux dédiés aux restaurants, et ceux dédiés aux habitants d'un immeuble ou d'un jardin partagé. Dans le cadre de sa mission, cette association est financée en partie par la Métropole. Elle compte aujourd'hui 3 salariés et une dizaine de bénévoles très actifs, notamment pour former les individus et gérer les horaires d'ouverture des composteurs.

² [en ligne] URL : <http://cdurable.info/Lyon-confluence-premier-quartier-durable-WWF-France-qualite-vie-reduction-empreinte-ecologique.2942.html>

Figure 1. Composteurs en libre accès à Croix-Rousse, installé par l'association.



Crédit photo: Bally Frederic (2016).

Les Incroyables Comestibles sont un mouvement citoyen né à Todmorden au Royaume-Uni. Lancée par trois habitantes, l'expérience visait prioritairement à aménager les espaces verts du centre-ville pour en faire des espaces de production. Présente aujourd'hui dans 28 pays, l'association est arrivée en France en 2012 et à Lyon en 2015. Ici, l'association compte une cinquantaine de bénévoles, dont une vingtaine très actifs et présents à chaque événement. L'objectif de l'association est de s'approprier les délaissés et les interstices urbains afin d'y implanter des parcelles potagères qui restent en libre accès pour les passants par exemple, ou poser des bacs de plantes, de fleurs, ou d'herbes alimentaires : des **jardins de rue** (Scribe, 2009). Des jardins hors-sol, qui ont pour rôle d'accompagner et de partager les voies urbaines très prégnantes. Ce type de jardins de rue peut prendre place dans tout endroit de la ville, et reste ensuite à disposition des habitants, des passants, des usagers, pour leur aménagement. Ils prennent le plus souvent la forme de bac à cultiver, en bois, rempli de terre : avec soit des fleurs d'ornement, soit des plantes comestibles. Ils sont principalement mis en place par l'association Les Incroyables Comestibles : l'accord de la ville est nécessaire pour déposer et aménager un bac et pour cultiver un espace. Ces jardins peuvent aussi prendre place sur des interstices : des petits espaces verts sur une place, comme la place Guichard à Lyon 3^e. L'installation d'un jardin de rue est l'occasion d'un événement pour l'association, qui convie public et membres à participer. Ces bacs contiennent essentiellement des fleurs, destinée à décorer le lieu, ou des herbes comestibles. Chacun peut venir soit arroser/entretenir les cultures, ou bien les récolter, selon l'adage de l'association. En effet chaque bac est flanqué d'un logo de l'association et de la phrase « Food to share » ou nourriture à partager.

Figure 2. Bacs de nourriture à partager (en mars), Lyon 7^e.



Crédit photo: Bally Frederic (2017).

Les jardins partagés sont des espaces collectifs de jardinage, gérés par des associations, qui prennent place sur les vacants en centre-ville. À distinguer des jardins familiaux – des parcelles individuelles en périphérie des villes – ces jardins partagés trouvent leur origine dans les années 1970 aux États-Unis (Schmelzkopf, 1995), avec le mouvement des Green Guerilla. Le concept de ces *community gardens* arrivent en France en 1997, à Lille avec la création d'un réseau Le Jardin dans Tous ses États. Sur le territoire de la ville de Lyon et ses 9 arrondissements, on trouve 13 jardins familiaux (pour de nombreuses parcelles) et 43 jardins partagés³. L'émergence de ces jardins, depuis 2013 à Lyon, suit un processus assez linéaire : des habitants désirent aménager un espace

³ Données Passe Jardin, [en ligne] URL : <http://lepassejardins.fr/spip.php?rubrique14>

cultivable vacant au sein de leur quartier, et se constituent en association pour faire une demande d'occupation de l'espace à la ville. En cas de réponse positive, une convention d'occupation entre les deux partis est établie : le terrain est mis à disposition de l'association à condition que celle-ci respecte certaines règles. Entretien régulier, ouverture des parcelles au public, respects des règles de vie urbaine, etc. L'association adhère ensuite à la charte du Passe Jardins⁴, qui délivre ensuite le nom et les pancartes de jardin partagé aux habitants. Ce réseau des jardins partagés les définit de manière suivante :

« Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Réunis en association, les habitants gèrent le jardin au quotidien et prennent les décisions importantes collectivement. En ce sens, chaque projet est unique par son aménagement et son fonctionnement »⁵. Site internet du Jardin dans tous ses états.

Nous étudierons particulièrement deux des associations gestionnaires, Brin d'Guill qui gère l'îlot d'Amaranthe dans le 3^e arrondissement et Grattons les Pentes, qui gèrent le jardin de la Muette dans les pentes de Croix-Rousse. Ces deux exemples de jardins partagés seront développés plus loin. L'association Brin d'Guill est gérante d'un jardin partagé dans le 3^e arrondissement. Cette association née en 2004 se donne pour objectif de « transformer les délaissés urbains en jardin » pour que les « habitants s'approprient ces nouveaux espaces de verdure »⁶. Cette association dispose d'un contrat aidé pour qu'une animatrice s'occupe à mi-temps, du jardin partagé. L'association Grattons les pentes est née en 2008 à la suite d'une décision d'un collectif d'habitants d'aménager un grand terrain vacant, situé sur les pentes de Croix-Rousse. Ils obtiendront le terrain en 2009 et l'exploitent depuis sous forme de jardin partagé. L'association compte environ 80 adhérents, dont plus d'une dizaine très actifs sur le jardin.

Figure 3. Jardins partagé Grattons les Pentes, Croix-Rousse.



Crédit photo: Bally Frederic (2015).

Une autre forme de jardinage émerge également de ce terrain, et est prise en compte dans cet article. Les **micro-implantations florales** (Scribe, 2009), qui peuvent prendre la forme de plantes poussant entre le trottoir et un mur ou des figures réalisées avec de la mousse végétale. Ici, ce sont principalement les habitants – parfois des associations – qui s'occupent de ces aménagements. Ils formulent une demande via la gestion des espaces verts de la ville, qui s'occupe ensuite soit de l'aménagement – faire un trou dans le goudron, entre un mur et le trottoir par exemple pour y mettre de la terre – soit de prévenir les services de nettoyage de ne pas raser les fleurs de ces espaces. Les habitants ont ensuite libre gestion de la micro-implantation. Certains aménagements comme les figures à partir de mousse végétales sont réalisés sans l'accord de la ville. Ces micro-implantations florales relèvent par ailleurs tout autant d'une volonté de nature en ville, que d'apporter une touche artistique et sensible, et sont ainsi à la frontière de l'urbain et de l'art (Douay, 2012).

Figure 4. Exemple de micro-implantations florales sur les pentes de Croix-Rousse, Lyon 4.

⁴ Le Passe Jardin est une association régionale, créée en 1998, gérant les jardins partagés du territoire, en apportant différentes ressources : formations, conseils aux jardiniers, actualités.

⁵ [En ligne] URL : <http://jardins-partages.org>

⁶ [En ligne] URL : <http://www.brindguill.org/1-association-html>



Crédit photo: Bally Frederic (2017).

Ces éléments de contexte étant posés, nous allons maintenant analyser la manière donc ces initiatives citoyennes, et les municipalités lyonnaises, construisent et co-construisent un capital environnemental sur le territoire.

Formes du capital environnemental sur le territoire lyonnais : une co-production ?

Sur le territoire de Lyon, tout un ensemble d'acteurs, privés et publics va investir des ressources – économiques, sociales, symboliques – pour produire un capital environnemental, selon leur vision, qui doit permettre de contrer – à faible intensité – les effets locaux des problématiques environnementales globales. Les raisons des engagements – citoyens et publics – dans ces actions peuvent ne pas se limiter à l'environnement tout comme certains auteurs les ont identifiées pour les AMAP⁷ (Ripoll, 2010). Des raisons de santé, d'éducation, de bien être vont également venir s'ajouter à ces raisons d'agir : au point que certaines deviennent parfois prioritaires.

La production d'un capital environnemental via les initiatives citoyennes

L'association Les Compostiers tente de démocratiser la pratique de compostage en ville, via la mise en place de différents composteurs. Ce compost est ensuite géré par l'association – besoin de le retourner, brasser de temps en temps – puis mis dans un bac à part, et reste en libre accès pour adhérents et habitants venant jeter leurs bio-déchets. Le compost prend en effet la consistance d'un capital physique, que les citoyens ou que l'association pourra ensuite utiliser pour leur propre jardin ou un jardin partagé. Les Compostiers fournissent également des formations pour les habitants désireux d'installer leur composteur. Par l'association, on a également investissement d'un capital culturel incorporé, qui prend la forme de savoir-faire acquis : qui a été inculqué, incorporé par la socialisation, des formations, etc. Cette éducation aux enjeux du compostage permet donc de transmettre un capital culturel incorporé, qui peut se transformer en *habitus* chez les individus, avec une potentielle adoption d'autres pratiques écocitoyennes. En ressort également une mobilisation du capital social, par la mise en réseau des acteurs et des associations, ainsi que du capital économique : par exemple des investissements pour créer des composteurs (même s'il s'agit de bois de récupération) afin de produire un capital environnemental, ici accessible à tous.

Second exemple, les jardins urbains, comme les jardins partagés. Ces lieux sont imprégnés de valeurs de partage, de solidarité, par les acteurs, autour de la nature :

« C'est partage et convivialité en fait. On n'a pas une énorme production de légumes. On a mis des aromatiques et des fleurs juste ici, comme ça tout le monde peut en avoir un petit peu, mais les légumes, c'est évident qu'on en a pas assez... On ne peut pas vivre sur le jardin, surtout qu'on est 80 adhérents. On partage parce qu'en été, on fait un planning d'arrosage, en juillet et août. On s'inscrit et

⁷ Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

quand on vient pour arroser, et pour s'occuper du jardin, s'il y a des choses à récolter, on récolte au fur et à mesure. Voilà. C'est le partage à la fois du travail et aussi de la récolte ». (Associative, Jardin partagé Grattons les Pentes, décembre 2015).

Ces propos d'une gérante d'un Jardin partagé mettent en avant une partie du fonctionnement des jardins, en collectif. La production n'est pas forcément le but premier recherché, il s'agit tout autant de découvrir, de discuter, de partager et de travailler la terre pour redécouvrir les cycles naturels.

« C'est l'occasion d'être dans un espace vert. On a mis par exemple des framboisiers, des cassisiers, etc., tout le monde peut grignoter, récolter deux trois framboises ou cassis quand il vient, quand c'est la saison. C'est sûr que ce n'est pas un jardin productif qui permet aux gens de vivre dessus. C'est aussi pour faire des expériences ». (Associative, Jardin partagé Grattons les Pentes, décembre 2015).

Sur les différents jardins partagés visités sur le territoire lyonnais, les habitants ont mobilisé un capital économique, social et culturel (Bourdieu, 1979) :

- économique : investissement de départ, achat des produits, des outils, etc. Un investissement peu élevé, il s'agit essentiellement de temps.
- social : recherche d'un groupe et mobilisation de personne, travail avec des acteurs professionnels, des acteurs politiques également pour l'aboutissement du projet et la mise en place du jardin.
- culturel : appel aux savoir-faire de chacun dans la mise en place et la réussite d'un projet en collectif. Ce dernier s'inscrit sur une longue durée.

Ces différents capitaux, mobilisés par les habitants, sont ici essentiels pour produire du capital environnemental sur le territoire, prenant la forme de différents jardins : parcelles de jardins partagés, jardins de rue (Scribe, 2009) ou encore micro-implantations florales. Ces formes de nature en ville sont a priori profitables pour tout un chacun à différents niveaux : création d'espaces naturels et jardinés, îlot de nature en ville, espaces de détente et d'apprentissage, aménité paysagère, lieux de promenade... À la manière des « services éco-systémiques » (Clergeau, 2012), ces jardins produisent différents services pour les humains avec une régulation des particules de pollution, un paysage aménagé et vert, des coins de repos et d'ombres, un lieu d'apprentissage et de sociabilité également. En effet, tout un chacun peut venir profiter du jardin – aux heures d'ouverture – pour l'espace, ou pour discuter des pratiques jardinières avec les participants. Des sessions éducation avec les écoles sont également proposées, pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture urbaine et de l'environnement.

Le capital environnemental prend donc ici ces différentes formes : espaces de nature, échanges et éducation sur l'environnement et ses enjeux, production de légumes, fruits et fleurs, bacs d'herbes aromatiques accessibles à tous⁸ ou encore tags végétaux⁹.

Un capital environnemental impulsé par la Métropole et les municipalités

Les actions citoyennes environnementales, quelles que soient leurs visées, ne sont pas les seules à produire du capital environnemental sur le territoire. Avec une vision différente, la ville participe également de cette production. Le territoire de Lyon est à ce titre un bon exemple. La Métropole propose ainsi 12 000 hectares d'espaces naturels, avec 14 grands parcs, et 200 km de sentiers nature. Le plus emblématique de ces espaces est le parc de la Tête d'Or, qui couvre 105 hectares et abrite notamment un parc zoologique et un jardin botanique. Il fut l'un des premiers à adopter une Charte pour la nature en 2000. Ceux de Gerland, des Hauteurs et des Berges comptent également parmi les plus importants d'un réseau de 1200 points végétalisés. Plus récemment, la ville continue le développement de ces espaces verts avec l'ouverture en 2015 du parc du Vallon, près de la Duchère à Lyon 9e.

Ces différents espaces marquent l'investissement de la métropole dans un capital environnemental. Ce capital est ainsi accessible à tous, et fournit là encore un ensemble de ressources, qui profitent aux habitants, passants et touristes : aménités paysagères, îlot de fraîcheur en été, espace de détente, etc. Ce capital est, par ailleurs, bien plus visible aux habitants que ne le sont les jardins partagés.

D'autres investissements sont faits par la Métropole, avec notamment la norme ISO 14001¹⁰, mise en place dans les parcs et jardins de la ville. Ce label impose par exemple un traitement sans produits phytosanitaires, une réduction de la production des déchets verts, une préservation de la biodiversité ou encore la mise en place d'un plan de formation des agents à la gestion écologique des espaces. La métropole et les villes se sont engagées dans une gestion durable des espaces verts avec des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires comme l'introduction d'insectes prédateurs, la végétalisation avec des plantes couvre-sols ou encore la récupération des eaux de pluie, dans le cadre du programme Gestion raisonnée de l'arrosage automatique lyonnais (Graal), depuis 2004. Il faut ajouter à cela le réaménagement réalisé par la métropole depuis 2009, sur le quartier de la Confluence. Lieux d'anciens sites industriels et d'une prison, le quartier a été dépollué et refait à neuf, avec des centres de loisirs, un centre commercial, une voie verte

⁸ Tels que mis en place par les Incroyables Comestibles.

⁹ Des tags à vocation artistique créés à partir de mousse végétale et de colle. Un groupe informel de 3 personnes, sous la bannière des Guerilla Gardening, met en place ces tags dans certains endroits de la ville de Lyon.

¹⁰ Norme internationale établie par l'Organisation internationale de Normalisation qui a pour but d'aider les structures à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement.

et bleue avec aménagement du quai le long du Rhône : le tout aux normes Haute qualité environnementale. Ces actions visent à la fois des économies d'énergie, une gestion raisonnée des ressources et un aménagement du territoire faisant de la place pour la nature, et s'apparentent donc à une production de capital environnemental¹¹.

Dans le cadre de la politique de développement durable, et par exemple de la gestion des déchets, la métropole finance, sous forme de subventions, l'une des initiatives citoyennes rencontrées, pour l'installation de composteurs sur le territoire de la ville. La région soutient également, via les projets rhônalpins écocitoyens, les « initiatives pionnières ou originales dans le domaine de l'écoresponsabilité ou de l'adaptation au changement climatique¹² ». Ces différentes aides (qui se déclinent également au niveau de la Métropole, voire des villes) sont de véritables investissements de long terme qui forment le capital environnemental du territoire. Ces aides sont adossées à des marches à suivre, ainsi qu'à des réunions plus ou moins fréquentes, pour faire un point sur les avancées et les projets de chaque association partenaire. Ces aides, soutenant directement des associations comme Les Compostiers, ou l'animation d'un jardin, participent directement à la production du capital environnemental sur le territoire.

« Ces associations fédèrent, en termes de contenu intellectuel et politique, sans être artisan, politique au sens présence dans la cité et création d'un discours citoyen, je trouve que certaines associations grandissent et il faut les aider à se structurer. Mais bon, je dois faire rentrer des nouveaux, dans un budget qui baisse (...) Ce que je leur demande à ces associations, c'est de consacrer au moins 20% de leur financement à des projets avec des groupes d'adultes : AMAP, Fablab, autopartage. Autour de quelque chose qui fédère à un endroit, autour d'un projet » (Élu, Métropole de Lyon, décembre 2015).

Sur ces problématiques environnementales, la Métropole intègre les associations dans la réflexion et la mise en place concrète des projets et politiques : également dans l'aménagement d'un jardin ou dans l'éducation au plus grand nombre. Il s'agit dans ce cas d'une production indirecte de capital environnemental, par l'intermédiaire de ces associations.

« Ils travaillent avec les populations les plus marginalisées, au travers de l'alimentation, des achats et de différents trucs, ils conscientisent les gens sur l'impact de leurs achats, sur la santé, au travers d'un acte. Quand on fait une expo qui décrit l'impact de notre consommation, on n'indique pas comment on peut changer les choses. C'est ça qu'ils apportent. Il y a plein de formes émergentes. » (Élu, Métropole de Lyon, décembre 2015).

Ce capital environnemental construit par la ville prend ainsi différentes formes : nature en ville avec aménagement de parcs, d'allées d'arbres par exemple, éducation au développement durable et aux enjeux environnementaux et financements d'actions concrètes. Il s'inscrit dans un contexte plus large d'aménagement du territoire et une modification de l'urbain tourné la nature, la prise de conscience et les économies d'énergie.

Un capital environnemental coproduit sur le territoire lyonnais ?

Si citoyens et institutions produisent du capital environnemental sur le territoire, peut-on parler de coproduction ? Si l'on prend l'exemple des jardins partagés, les participants et habitants n'agissent pas seuls : les municipalités sont de fait présentes au vu de la nature des jardins. Les jardins partagés prennent en effet place sur des espaces publics, et doivent être créés en concertation avec la municipalité en charge de l'espace. La convention d'occupation oblige les associations à travailler avec la municipalité. De même, cette dernière aménage le terrain du jardin ex ante, afin de retirer les principaux encombrants, d'éventuels déchets et de rendre le lieu aux normes et en conformité avec les règles urbaines – notamment en termes de sécurité. Si ces jardins sont dès lors d'initiatives citoyennes, la ville est particulièrement présente dans leurs émergences.

Dans certains cas, elle peut même être à l'origine du jardin. C'est le cas du jardin Ilot d'Amaranthe, situé dans le 3^e arrondissement de Lyon, près du quartier Guillotière. Ce jardin a été construit pour réaménager la place Mazagran, à l'initiative de la ville, en 2003. Cette place, en plein centre d'un quartier populaire, ancien squat, a été entièrement refaite à partir de 2004 et jusqu'en 2014 par la ville et la Métropole de Lyon dans une dynamique de « requalification de l'espace »¹³. La place a été bétonnée pour laisser place à des bancs, des espaces verts encadrés et le jardin partagé est occupé aujourd'hui par une association, Brin'd Guill, qui a signé une convention d'occupation à partir de 2006. L'association est aujourd'hui soutenue par la ville via une salariée à mi-temps, qui anime le jardin. Cette co-production a tout de même entraîné des tensions autour du jardin : notamment pour les participants et habitants, qui ont dû se mobiliser pour garder le jardin à son emplacement suite à la rénovation récente de la place. Ils sont restés dans une incertitude notable durant une période, où le jardin pouvait potentiellement être déplacé de quelques mètres, pour répondre aux problématiques d'aménagement de la place.

« Fin 2011, il y a une première réunion publique de concertation, qui va inviter tous les gens du quartier pour savoir quoi faire pour rénover la place. C'était dans un amphi à Lyon 3, et 350 personnes se sont déplacées. Des jeunes, des vieux, une grande partie du

¹¹ On peut cependant se demander si l'investissement en termes de ressources n'a pas un impact négatif plus important que ce que les aménagements permettent, en termes d'économie d'énergie par exemple.

¹² [En ligne] URL : <http://www.rhone-alpesolidaires.org/appel-a-projet/appel-projets-rhonalpins-ecocitoyens-2013>

¹³ [En ligne] URL : <http://www.grandlyon.com/projets/espace-mazagran.html>

quartier. Ils vont organiser des tables rondes, selon les volontés des gens, avec 3 thèmes centraux : l'aire de jeux pour enfant, le jardin et la place publique. Donc là-dessus, ils vont organiser plusieurs réunions de concertation. Un an plus tard, d'octobre 2012 à mars 2013, pas de nouvelles pendant 6 mois. En mars, nouvelle réunion publique où les acteurs de la ville disent qu'ils ne vont pas garder le jardin ici, parce qu'ils voulaient le mettre à la place de l'air de jeux, et mettre l'air de jeux à la place du jardin. » (Associative, Brin d'Guill, avril 2015)

Par ailleurs, l'attrait que ce jardin représente pour le quartier, et la rénovation ont entraîné une hausse des loyers sur les logements alentour, faisant ainsi fuir certains habitants, d'un quartier qui est, par définition, populaire. Cet effet avait également été observé à propos des *community gardens* à Greenville (Espey et Owusu-Edusei, 2001).

Plus récemment, un jardin partagé a été initié par la ville, dans un nouveau quartier du 7^e arrondissement. Ici, c'est la municipalité qui a, après avoir aménagé un terrain vert entre les nouveaux immeubles, demandé à des habitants de constituer une association afin d'en faire un jardin partagé. Certains habitants ont répondu favorablement, et trois parcelles ont ainsi été aménagées. Il semble que cette forme *top-down* de création de jardins, suivant une logique de « mise en parc » de la nature (Darly et al., 2013) se répandent assez rapidement, comme le montre l'exemple parisien (Demailly, 2014). Cela est encore assez peu répandu sur le territoire lyonnais, mais pourrait être amené à se développer à l'avenir, dans l'optique de l'aménagement de nature en ville.

Dès lors, les citoyens peuvent-ils agir sans la ville pour créer un capital environnemental sur le territoire ? Certaines demandes ne sont en effet pas satisfaites, comme le montre l'exemple du Jardin des Pendarts, sur les hauts de Croix-Rousse. L'Association La Ruche de Croix-Rousse a été créée 2014 pour occuper et aménager un terrain – une ancienne friche – sur les pentes de Croix-Rousse. Les habitants, ne voyant aucune réponse arriver après quelques mois, décident de ne pas attendre la convention d'occupation, et commencent à aménager le jardin. Cette grande parcelle de 1700 m² a donc été jardinée, sans autorisation, par les habitants : ils ont alors construit différents espaces, jardinage, jeux, socialisation, repos afin de rendre le lieu praticable et profitable pour tous. L'ancienne villa de la friche a même été complètement réaménagée pour l'occasion. Un espace « où l'on peut se rencontrer, échanger, rire, danser, chanter, partager, inventer » tout en affirmant « nous sommes la ville et la ville n'est rien sans nous ». (Habitante du quartier qui participe au jardin, site internet de l'association).

En septembre 2015, la ville établit un arrêt des activités et n'accorde pas la convention d'occupation, évoquant l'absence d'une rampe pour handicapés. L'association va alors continuer, de manière épisodique, à occuper le terrain. Les habitants se définissent alors comme des jardiniers pirates, au sens où ils détournent l'utilisation initiale d'un lieu, pour l'ouvrir et le rendre habitable.

Les habitants ont suivi de près les péripéties des Pendarts, jardiniers pirates autoproclamés de la rue du bon Pasteur. Leur projet ? Réaliser un jardin collectif et autogéré sur les Pentes en occupant un terrain en friche inoccupé, propriété de la Ville de Lyon. Site internet, Jardin des Pendarts

Ce piratage de l'espace a permis de produire un capital environnemental, essentiellement profitable au quartier. Ses difficultés avec la ville montrent également les problèmes que peuvent rencontrer ces jardins en coproduction.

Conflits et inégalités de partage du capital environnemental

Une opposition de points de vue et de conceptions de la nature ?

Cette coproduction constatée n'est pas exempte de critiques, les citoyens et partis prenants d'associations émettent le constat que les municipalités investissent dans l'environnement uniquement pour l'image du territoire, et son attractivité.

« Ça leur permet de mettre une petite couche verte, de dire qu'ils subventionnent un certain nombre d'associations. Ça verdit leur image, mais ça ne va guère plus loin. Ça pourrait être beaucoup plus engagé finalement ». (Associative, Les Compostiers, avril 2015)

Le constat rejoint les conclusions de C. Devaux (2015) sur l'investissement des municipalités en matière d'habitat participatif : porteuses d'innovation, les initiatives citoyennes peuvent devenir un instrument au service d'une compétition (Hassenteufel et Smith, 2002) entre les territoires, une logique renforcée quand l'on aborde le développement durable (Devaux, 2015). Dès lors, à la manière de l'auteure, on peut se demander si les jardins urbains et les associations environnementales sont des outils de « marketing urbain » (Rosemberg, 2000) à la manière des réaménagements de quartier tel celui de Confluence (Arnould et al., 2011). Ce manque d'engagement pour l'environnement constaté par plusieurs enquêtés s'incarne dans la manière dont certaines initiatives citoyennes sont « gérées » par le Grand Lyon. En effet, les salariés, administrateurs et bénévoles des Compostiers n'ont pour l'instant, rencontré qu'une fois en 3 ans de coopération, l' élu chargé de la gestion des déchets sur le territoire. La plupart de leurs réunions se sont déroulées avec des techniciens de la ville, axés selon eux plus sur la technique que possédant réellement un pouvoir de décision :

« En 6 ans, on a eu une fois un rendez-vous avec le vice-président de l' élu à la gestion des déchets du Grand Lyon, et on s'est vu une demi-heure ». (Associatif, Les Compostiers, mai 2015)

« On a du mal à échanger avec les techniciens du service là, parce que nous on voudrait que notre projet soit construit, en dialogue avec eux. Et on a du mal à avoir des réponses, du mal à obtenir des réunions où il y a tout le monde, où on peut avancer ». (Associative, Les Compostiers, avril 2015).

De même les participants des jardins partagés regrettent l'absence d'élus, voire de personnes représentant la ville, dans les différents évènements organisés.

« Par exemple quand on fait la récolte de miel, on invite les élus et après on va leur donner un petit peu de miel. Ils ne viennent pas parce qu'ils n'ont pas le temps, mais ils se tiennent quand même au courant et puis moi je fais le lien » (Associative, Jardin partagé Grattons les pentes, décembre 2015).

De telles critiques se retrouvent également chez certains acteurs publics, qui se retrouvent parfois confrontés à des changements de personnes dans les associations : ce qui peut avoir comme conséquence de bouleverser des projets d'aménagements déjà bien établis.

« Quand on travaille sur un projet urbain pendant 3 ans avec une association, avec ses services et bénévoles, tout d'un coup il y a un changement, une prise de pouvoir, de gens qui se disaient fondateurs, et qui sont partis pendant 5 ans, et revenus, et qui désavouent ce qui a été fait pendant ces 3 ans, c'est difficile de faire avec ». (Élu, Métropole de Lyon, décembre 2015).

Ainsi, ces tensions s'accompagnent de visions, de valeurs différentes associées à la nature, entre initiative citoyenne et institutions. Ces dernières conçoivent une nature domestiquée, encadrée, au service de l'aménagement du territoire. La nature peut et doit ici être un facteur de différenciation, de mise en valeur pour le quartier, la ville. Par ailleurs, une observation des différents services écosystémiques développés par la ville permet d'étoffer cette représentation. En effet, dans les parcs, jardins et squares, la nature doit rester domestiquée, entretenue et non sauvage pour amener le bien-être aux habitants et être appréciée. L'herbe est coupée régulièrement pour ne pas dépasser une certaine hauteur, les mauvaises herbes sont retirées et les fleurs sont plantées/ replantées pour embellir certains espaces comme les grandes entrées du parc de la tête d'Or. Cette vision de la nature est liée à des raisons esthétiques et pratiques : une herbe haute, une nature sauvage peut attirer des nuisibles, déchets, etc. Mais également à des raisons de sécurité et d'aménagement : taillage d'arbre pour éviter les chutes de branches, taillage des haies... Cette vision d'une nature domestiquée se retrouve dans les différentes formes de capital environnemental produites par les municipalités : parcs, agencements de nature sur une place, allées d'arbres, par exemple. De même que pour les jardins partagés, qui doivent avoir une fonction nourricière, c'est à dire un impact perceptible : « On était sur des jardins partagés, lien social, ce qui m'énerve, c'est d'abord nourricier un jardin, même si on peut y ajouter du lien social après ». (Élu, Métropole de Lyon, décembre 2015).

Du côté des acteurs citoyens, il semble que les visions ne soient pas totalement accordées entre les associations rencontrées. Si certains jardins prônent une nature sauvage comme celui du 7^e arrondissement par exemple, d'autres vont avoir une vision plus proche des institutions, comme le jardin Ilot d'Amaranthe.

« Dans mon projet personnel sur le fait de faire du maraîchage, je veux le faire en permaculture et c'est ce que j'ai essayé d'amener sur le jardin ici. C'est pour ça que c'est un peu fouillis et que les gens ne comprennent pas forcément. J'aime bien le côté sauvage, les fleurs, les plantes sauvages qui poussent sur le jardin sans qu'on leur ait demandé de pousser. Garder ça, c'est de la diversité. On a aussi des totems à insectes, à abeilles sauvages. Pour les attirer, faut qu'on ait des plantes sauvages pour ça, pas que du potager. » (Associative, Jardins partagés Graines de lait, entretien, février 2016)

Ces différentes visions n'empêchent pas un fort investissement pour la nature en ville : temps passé sur les jardins, négociations avec la ville, gestion de l'association sont autant de travail qui vient empiéter sur la sphère privée des jardiniers. En s'intéressant au registre de justifications de ces initiatives sur le territoire, les acteurs évoquent l'écologie urbaine. Il s'agit de revenir à l'acceptation première de l'écologie :

« J'ai fait des études d'écologie. L'écologie, c'est l'étude des milieux vivants. Des relations entre les différents êtres vivants et leur milieu : c'est juste ça l'écologie, ce n'est pas autre chose. Quand j'entendais parler de l'écologie au niveau politique, je me disais que ça n'a aucun rapport, c'est pas ça quoi ». (Associative, Les Compostiers, entretien, avril 2015).

Ces citoyens s'engagent donc avant tout pour promouvoir une écologie du vivant, c'est-à-dire un mode de vie où ils apprennent à respecter la terre et les êtres vivants. Ce système de valeur s'associe à une idée, comme évoquée auparavant, de participation de tout un chacun sur un pied d'égalité :

« Participative, on peut insister sur le fait qu'on est une association. Il y a l'aspect de travail en collectif, c'est pas toujours facile. Faut trouver un système de fonctionnement rapide : c'est toujours plus long de demander à 15 personnes que de décider tout seul, c'est logique. Voilà, après, on essaie d'afficher des choses dès qu'on fait une réunion, pour que les passants puissent participer en tant que non adhérents ». (Associative, Brin d'Guill', avril 2015)

Chaque projet, initiative, est également marqué par une volonté de convivialité et d'échanges :

« C'est la convivialité, c'est justement du compostage collectif, c'est pas tout seul, ça permet de rencontrer des gens. Le respect de la terre, de la nature. La gratuité, enfin, c'est un geste citoyen où le citoyen pourrait aller voir sa commune et payer moins d'impôt au niveau de ses poubelles parce qu'il fait ça ». (Associative, Les Compostiers, entretien, avril 2015)

Il ne s'agit donc pas seulement d'un idéal de nature, mais aussi de partage avec les autres, dans une logique de gratuité. C'est une logique de partage de ressources et d'une restauration de la confiance dans autrui. Le jardin partagé de l'îlot d'Amaranthe, dans un quartier populaire de Lyon, est ouvert à tous et tout le monde peut venir s'y installer, prendre des fruits et planter ses fruits et légumes. Au-delà de la convivialité, on retrouve la solidarité : une entrée qui ressort d'ailleurs dans toutes les chartes des associations : « *La diversité des publics et des usagers favorise la rencontre, les échanges, l'entraide: la mixité sociale, culturelle et générationnelle des acteurs, facilite l'intégration des habitants d'origine étrangère, l'adaptation aux publics en difficulté* ». (Charte du Jardin dans tous ses états, site internet).

Ces propos font ressortir l'objectif non limité à l'environnement de ces associations. L'écologie, le travail de la terre, le recyclage des déchets permettent d'aborder, comme nous l'avons vu, d'autres thématiques.

Difficultés rencontrées par les acteurs citoyens et inégalités autour des jardins collectifs

D'autres difficultés peuvent émerger dans ces différentes formes de jardinage urbain. Esquissée avec l'exemple du jardin de la place Mazagran, dans le 3^e arrondissement, l'une des difficultés est l'incertitude totale des jardiniers sur l'avenir de leur jardin. En effet, aujourd'hui, sur le territoire et en France, rien ne vient protéger ces lieux (Demailly, 2014): la municipalité peut donc ne pas renouveler une convention d'occupation après une année – ou plus – et céder le terrain à un investisseur privé, pour y construire parking (le plus courant), ou autres. Si la plupart des jardiniers ne ressentent pas cette incertitude, elle plane tout de même chez certains. Il faut dire que dans l'histoire des jardins communautaires, aux États-Unis, bon nombre de jardins ont ainsi fermé à partir de 1995 à New York, sous la municipalité R. Giuliani (Baudry, 2012 ; Schmelzkopf, 2002).

« À côté de Gratte-Ciel, le jardin auquel je participe aussi, on ne sait pas quand, un jour, Villeurbanne pourrait dire, on arrête d'entretenir le terrain, car il est vendu à quelqu'un d'autre. Là je pense que la ville a un rôle à jouer pour soutenir ces initiatives ». (Associative, Jardin partagé de la Doua, janvier 2016)

Cette situation confère aussi à ces jardins un statut éphémère, non durable. Ils existent pour permettre d'animer un quartier, de développer de la nature en ville, mais vont-ils pouvoir suivre l'exemple des *community gardens* et, malgré des fermetures pour certains (Schmelzkopf, 2002), perdurer dans le temps ?

Une autre difficulté concernant ces jardins est l'attraction de participants d'autres « catégories sociales ». Nous retrouvons effectivement une certaine classe sociale sur ces jardins (80% de bac+3 ou plus), laissant penser à un certain « territoire d'entre soi » (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012). S'ils tentent d'attirer d'autres classes sociales, via notamment des jardins dédiés à l'insertion (citoyens et municipalités), installés dans des quartiers moins favorisés, la participation de ces personnes ne sont, d'après les acteurs toujours pas au rendez-vous.

« Peu de participation des habitants du quartier à nos événements. On apporte beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, beaucoup de compétences, beaucoup de ressources humaines, pour des gens qui ne sont pas volontaires pour ces actions. Et je ne trouve pas normal de gaspiller mon temps et de l'argent, car je suis en service civique donc c'est l'État qui paye, pour des gens qui n'en veulent pas. Il y a des gens qui sont partants et qui n'y ont pas accès, et donc c'est beaucoup de sous et de temps en l'air. On peut faire beaucoup mieux ». (Associatif, Marmite Urbaine¹⁴, mars 2016)

Ces jardins peuvent ainsi apparaître comme des lieux d'épanouissement d'une certaine élite, loin d'un modèle intégrateur et ouvert à tous. De même, des tensions peuvent apparaître avec les habitants non participants sur le jardin : le développement d'un jardin partagé peut-être vu comme une appropriation d'un morceau de quartier, selon des standards qui ne conviennent pas forcément à tous. Ces tensions peuvent ainsi se cristalliser autour du développement de la nature, parfois sauvage (Brun et al., 2016), et qui n'est pas forcément perçue de manière positive par tous. Si le jardin n'est pas bien entretenu, ils peuvent également avoir un effet négatif sur le paysage et le ressenti des habitants (Voicu et Been, 2008). De plus, l'accès limité, soit à des horaires fixes, soit soumis à la présence d'un jardinier, renforce cet aspect d'appropriation par un groupe, d'un espace. Ce capital environnemental produit et coproduit sur le territoire n'est donc pas forcément accessible et profitable à tous.

Conclusion

¹⁴ Association gérant un jardin partagé dédié à l'insertion à Villeurbanne, et d'autres activités comme le développement de potagers urbains sur des toits.

Cet article désire interroger la pertinence de la notion de capital environnemental, tout en l'appliquant à un terrain de recherche particulièrement propice. Ainsi, institutions comme citoyens du territoire de Lyon produisent, à leur niveau, du capital environnemental via ces formes de jardinage urbain – finalement plus ou moins accessibles à tous, voire réservés à une catégorie de population. Ce capital environnemental, construit, investi par un certain nombre d'acteurs apporte tout un ensemble d'effets et d'impacts sur le territoire – qu'ils soient mineurs ou un peu plus importants : aménités paysagères, rafraîchissement, biodiversité - à minima, socialité et développement d'un quartier. Ils peuvent également apporter de l'attractivité supplémentaire pour la ville, en renforçant la présence de la nature. Si ce capital est co-produit par institutions et habitants, il apparaît des points de tension entre les deux partis, sur la manière de concevoir la nature en ville par exemple. Il reste à voir quels sont les bénéfices réels pour les habitants, non participants, et d'étudier plus largement les réactions de ces non-participants face aux jardins et composteurs, dans leur quartier.

Remerciements

L'auteur remercie les principaux acteurs de ces initiatives, qui ont pris de leurs temps pour répondre et intégrer au mieux le chercheur dans leur collectif, ainsi que la métropole de Lyon pour son accueil.

À propos de l'auteur

Doctorant en sociologie au laboratoire LLSETI de l'université de Savoie, sa recherche porte sur les initiatives citoyennes environnementales sous l'angle de la sociologie du risque. À ce titre, il explore la manière dont ces mouvements citoyens réinterrogent de nouveaux modes de vivre en ville et comment ils réintroduisent la nature en ville. Il a notamment travaillé sur le concernement citoyen par rapport au développement durable et sur les réseaux d'agriculteurs biologiques sur le département de la Savoie.

Bibliographie

- Arnould, P., Y.F. Le Lay, C. Dodane et I. Meliani, 2011, La nature en ville, l'improbable diversité, *Géographie, économie et société*, 1, 13, pp. 45-63.
- Bally, F., 2017, Quels services écosystémiques culturels sont produits par des citoyens et quelles valeurs y associent-ils, *Environnement urbain* [En ligne], vol. 11, URL : <https://eue.revues.org/1590>, Consulté le 4 août 2017.
- Baudry, S., 2012, Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable, *Revue française d'études américaines*, n. 129, 3, pp. 73-86.
- Béal, V., Gauthier M., Pinson G., 2011, Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales, *Dynamiques métropolitaines*. Saint-Étienne : Les Publications de l'Université de Saint-Étienne. 461 p.
- Berkes, F. et C. Folke, 1994, Investing in cultural capital for sustainable use of natural capital, dans *Investing in natural capital : the ecological economics approach to sustainability*, Island Press, Washington D.C, pp. 128-149.
- Blanc, N., 2012, Les nouvelles esthétiques urbaines, Paris, Armand Colin, 224 p.
- Blanchard, O. et G. Debizet, 2015, Écoquartier, systèmes énergétiques et gouvernance : une base de données bibliographique, *Innovatio*, 2, [En ligne] URL : <http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01112786>. Consulté le 4 août 2017.
- Bourdeau-Lepage, L. et R. Vidal 2012, Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville?, *Demeter*, pp. 293-306.
- Bourdieu, P., 1979, Les trois états du capital culturel, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 1, pp. 3-6.
- Brun M., L. Vaseux, D. Martouzet et F. Di Pietro 2016, Usages et représentations des délaissés urbains, supports de services écosystémiques culturels en ville, *Colloque Services écosystémiques : apports et pertinence dans les milieux urbains*, Tours, 26 mai 2016.
- Buclet, N., 2011, Le territoire, entre liberté et durabilité, Paris, France, Suisse, Presses universitaires de France, 213 p.
- Cabedoce, B. et P. Pierson 1996, Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996, Grâne, Créaphis, 221 p.
- Caggiano, M., 2010, Les "jardins partagés" in Paris: cultivating visions and symbols, 9th European IFSA Symposium, Vienne, 4-7 juillet, pp. 1214-1221.
- Chiesura, A. et R. De Groot, 2003, Critical natural capital: a socio-cultural perspective, *Ecological Economics*, 44, 2, pp. 219-231.
- Clergeau P., 2012, Services écologiques et Trame Verte Urbaine, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 12, URL : <https://vertigo.revues.org/11834>. Consulté le 04 août 2017.
- Costanza R., Arge R. D', Groot R. De, Farber S., Grasso M., Hannon B., Limburg K., Naeem S., O'Neill R.V., Paruelo J., Raskin R.G., Sutton P., Belt M. Van Den, 1997, The value of the world's ecosystem services and natural capital, *Nature*, 387, 6630, pp. 253-260.
- Darly, S., P. Marty et J. Milian, 2013, La nature en ville à l'épreuve de la requalification des banlieues, le cas de Plaine Commune, *Métropolitiques* [En ligne], URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-nature-en-ville-a-l-epreuve-de.html>. Consulté le 05 août 2017.
- Demailly, K.-E., 2011, Les délaissés urbains : supports d'une participation citoyenne constitutive de nouveaux territoires ? Le cas des jardins partagés de l'est parisien, communication à la seconde journée doctorale sur La participation du public et la démocratie participative, EHESS, Paris, 18 octobre 2011.
- Demailly K.-E., 2014, Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne?, *EchoGéo* [En ligne], 27, URL : <https://echogeo.revues.org/13702>. Consulté le 04 août 2017.
- Devaux C., 2015, L'habitat participatif: de l'initiative habitante à l'action publique, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 369 p.
- Douay N., 2012, L'activisme urbain à Montréal : des luttes urbaines à la revendication d'une ville artistique, durable et collaborative, *L'information géographique*, 76, 3, pp. 83-96.
- Dris N., 2012, Nathalie Blanc, Les nouvelles esthétiques urbaines, *Lectures* [En ligne], URL : <https://lectures.revues.org/8672>. Consulté le 04 août 2017.
- Espey, M. et K. Owusu-Edusei 2001, Neighborhood Parks And Residential Property Values In Greenville, South Carolina, *Journal of Agricultural and Applied Economics*, 33, 3, pp. 487-492

- Firth, C., D. Maye et D. Pearson 2011, Developing “community” in community gardens, *Local Environment*, 16, 6, pp. 555-568.
- Flachs, A., 2010, Food For Thought: The Social Impact of Community Gardens in the Greater Cleveland Area, *Electronic Green Journal* [En ligne], 1, 30. URL : <http://escholarship.org/uc/item/6bh7j4z4>. Consulté le 04 août 2017.
- Gagnon, C., J.-G. Simard, L.-N. Tellier et S. Gagnon, 2008, Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ?, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 8 Numéro 2, URL : <https://vertigo.revues.org/4983>. Consulté le 04 août 2017.
- Gauthier, M., 2009, Urbanisme et développement durable, *Liminaire, Environnement Urbain* [En ligne], 3, URL : <https://eue.revues.org/892>. Consulté le 05 août 2017.
- Guyon, F., 2008, Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés, *Espaces et sociétés*, 134, pp. 131-147.
- Hartigh, C.D., 2013, Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?, *Mouvements*, 75, pp. 13-20.
- Hynes, H.P., 1996, *A Patch of Eden: America's Inner-City Gardeners*, 1st edition, White River Junction, VT, Chelsea Green Publishing Company, 185 p.
- Maris, V., 2014, *Nature à vendre : Les limites des services écosystémiques*, Versailles, Quae éditions, 94 p.
- Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005, *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*, 160 p., [En ligne] URL : <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>. Consulté le 4 août 2017.
- Paugam, S., 2010, *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Raymond, R., D. Laforgue et O. Chavanon 2011, Acteurs ordinaires et environnement, De l'absence des acteurs ordinaires dans les dynamiques technocratiques de concertation à leur présence possible dans un Processus de Concertation Distribuée, Rapport final, Concertation, Décision, Environnement, Université de Savoie, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, [En ligne] URL : http://isidoredd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Temis/0081/Temis-0081099/21686_rapport.pdf . Consulté le 4 août 2017.
- Ripoll, F., 2010, L'économie “solidaire” et “relocalisée” comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), *Regards Sociologiques*, 40, pp. 59-75.
- Roig, J., 2015, Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre, *Pour*, 224, pp. 111-117.
- Rosemberg, M., 2000, *Le marketing urbain en question production d'espace et de discours dans quatre projets de villes*, Thèse de doctorat, Paris, Anthropos, 188 p.
- Rumpala, Y., 2013, Potentialités de la production entre pairs sur la base de communs et implications sur les formes et expériences du travail, 14es journées internationales de Sociologie du Travail, Lille, juin 2013.
- Schmelzkopf, K., 1995, Urban Community Gardens as Contested Space, *Geographical Review*, 85, 3, pp. 364-381.
- Schmelzkopf, K., 2002, Incommensurability, Land Use, and the Right to Space: Community Gardens in New York City, *Urban Geography*, 23, 4, pp. 323-343.
- Scribe, C., 2009, Le jardin partagé, une nouvelle composante du territoire, *La Jardinière Partageuse*. [En ligne] URL : http://jardinierepartageuse.fr/pdf/le_jp_nouvelle_composante_site_light.pdf. Consulté le 04 août 2017.
- Voicu, I. et V. Been, 2008, The Effect of Community Gardens on Neighboring Property Values, *Real Estate Economics*, 36, 2, pp. 241-283.
- Kingsley, J. Yotti et M. Townsend, 2006, 'Dig In' to Social Capital: Community Gardens as Mechanisms for Growing Urban Social Connectedness, *Urban Policy and Research*, 24, 4, pp. 525-537.